

Réf: Dossier 434878

Avis de constitution

SOCIETE « JENOMASA VISION »

Siège Abidjan Yopougon Niangon Sud Station Shell
non loin de Super SONIA, Lot : 1388, Ilot : 86, Lot 1388,
Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JENOMASA VISION »

Objet : BTP, Vente et achat de terrain, Construction et rénovation de maison, Vente de tous types d'article électronique,

Elevage intensif et extensif (Volaille et Bétail) et Service de nettoyage

Et pour la réalisation de l'objet social : - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. -L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce. - La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée -Et Généralement, Toutes Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et

Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon Sud Station Shell non loin de Super SONIA, Lot : 1388, Ilot : 86, Lot 1388, Ilot 86

Dirigeant(s) Mme MAMBO ABOUEU JOELLE-DESIREE EPSE

AKOCHI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04293 du 01/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53770/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

